

Réunion du Comité directeur N°1

Du jeudi 6 février 2014
Chez Jean-Pierre

Ouverture : 19h30.

Présents : Yves BACLE, Jean-Pierre BERNARD, Véronique BOURGEOIS, Roger BULOT, Gilles DOUYER, Delphine ESPINASSE, Anne de MALÉZIEU, Nicolas SAUGET,

Absent excusé : Didier POURSIN.

Le nouveau Président souhaite la bienvenue à son nouveau Bureau. Pas encore rodé à la fonction, Roger n'a pas fait suivre son Ordre du jour (ODJ) assez chargé avec une quinzaine de points.

Sa tâche de nouveau Président est ardue, la succession ne peut se faire à la légère. Beaucoup de dossiers – locaux, régionaux et nationaux - sont à découvrir, certains en surface, d'autres en profondeur et il a des projets importants pour Perche Plongée. Dans cette optique, il demande à Jean-Pierre – au regard de son expérience associative - d'être son plus proche collaborateur.

1^{er} point : les Référents demandés par le CODEP et à envoyer rapidement

Ils on donné leur accord

| | |
|---|------------------------------|
| Bernard MENAUT | à la « Technique » |
| Michel SOUTIF | au « TIV » |
| Thierry MÊME | à « l'Audiovisuel » |
| Nicolas SAUGET et Noël André CASSAIGNE | à « l'Apnée » |
| Roger BULOT | à la « Bio » |
| Gilles DOUYER | à la « Nage avec palmes » |
| Raymond GONTIER | au « Tire sur cible » |
| Yves BACLE | au « Développement durable » |

2^{ème} point : affichage

Le mode d'emploi du compresseur doit être affiché dans le local technique
Les diplômes des encadrants doivent être affichés

3^{ème} point : publication

Gilles doit remettre d'aplomb le site de PP. Il publiera ensuite le mot du Président et le CR de l'AG.

Afin de calmer les esprits et compte tenu de ce que Roger a dit lors de sa première allocution de président, le comité directeur a décidé de ne rien publier de tout ce qui s'est passé, dit et écrit entre le 1^{er} juillet 2013 et le 2 février 2014.

4^{ème} point : Règlement Intérieur(RI) et Statuts

Afin d'éviter au maximum les conflits (futurs) de tous ordres, Jean-Pierre propose l'instauration d'un RI en adéquation avec les Statuts. Pour ce faire, une petite équipe – Anne, Yves et Jean-Pierre – devront plancher sur le sujet et le présenter au Comité pour l'amender. Après accord du Comité le

projet sera soumis aux adhérents par mail pour consultation. Les remarques seront étudiées par le Comité. La version finale sera votée en AG (art 30 des Statuts). Les Statuts et Règlement Intérieur seront consultables sur le site de Perche Plongée.

5^{ème} point : le matériel

Chaque matériel – gilet, bloc, détendeur, stock de plombs - devra avoir sa fiche particulière à un tableau pour son suivi technique et pour tracer ses emprunts. A cet effet, un inventaire précis – état, nombre, dates de visites etc. - sera fait.

6^{ème} point : planning des cours

Le Président souhaite que les cours des niveaux I et II soient prévus à dates fixes et notés sur un planning affiché au local technique afin que chaque encadrant puisse le consulter sur place. Il en est de même pour les DP. Le planning est rempli jusqu'à début mars.

7^{ème} point : PC portable et disque dur

Afin de laisser au Président l'utilisation du PC portable du club qui contient plein d'éléments de référence à l'historique et d'autres documents importants, il est convenu d'acheter un portable supplémentaire plus un disque dur externe de sauvegarde. Gilles s'occupera de cet achat en local.

8^{ème} point : Sorties

Pour la Pentecôte, 17 membres sont inscrits.

6 niveaux I, 2 niveaux II, 4 moniteurs et 5 autonomes.

Le Président a contacté 3 clubs de Bretagne mais, pour l'instant, aucun n'a répondu. Les recherches se poursuivent avec Véronique.

Il est précisé que, en cas de contingentement de places, la priorité sera donnée aux niveaux.

A noter que Didier ne souhaite plus s'occuper de ces voyages.

9^{ème} point : RIFAP

Une formation théorique sur 2 jours, est prévue pour 15 inscrits au Centre Socio Culturel les 31 mars et 2 avril. La formation pratique se fera les 14 et 16 avril en piscine.

10^{ème} point : bouteille O2

Cette bouteille, comme annoncée ultérieurement, n'est plus aux normes. Nico est mandaté pour étudier le remplacement avec Gaël Nicolas, membre de PP et pharmacien agréé O2.

11^{ème} point : 10^{ème} anniversaire

Pour le 22 juin, on s'oriente vers la gratuité totale à l'égard des membres, conjoints et enfants, pour marquer l'évènement. Sans vouloir gaspiller, nos moyens nous le permettent.

Le menu envisagé – apéro garni, paella et dessert - est à peaufiner avec le « fabricant ». Afin que la fête soit pour tout le monde pareille, il est prévu de faire appel à un traiteur. (La Forge ou un autre). Véro et Delphine sont chargées d'étudier ce dossier nourrissant.

Nico suggère qu'à cette occasion le club offre à chaque membre un « bonnet » avec en sérigraphie l'hippocampe de PP. Le Comité est d'accord. Reste à savoir qui se renseigne du coût de l'opération et qui suivra l'affaire.

Pour agrémenter la salle, on pense reproduire l'exposition de photos qui était en place à Aquaval. Pour ce faire, il faudra réfléchir aux supports afin que l'installation et le démontage ne soient pas une galère.

12^{ème} point : clefs de piscine

Afin qu'il n'y ait pas de problèmes, il est prévu de faire refaire 2 clefs par mesure de sécurité. Une pour Gilles toujours le 1^{er} arrivé, une pour Noël André en plus de celle de Roger.

13^{ème} point : comptabilité

Delphine a trouvé un logiciel gratuit « NORDIVE » spécial club de plongée. Il est à l'essai chez elle. Gilles se propose d'aller le découvrir avec Florian, histoire de voir ce que ce logiciel a comme possibilités de gestion. A priori, le système paraît idyllique.

14^{ème} point : retours au club

Suite au changement de Comité Directeur, d'anciens adhérents pourraient peut-être souhaiter réintégrer Perche Plongée. Comme aucun article dans les statuts ou dans le règlement intérieur ne s'oppose à une inscription ou à une réinscription dès lors que les règles d'adhésion sont respectées, ces réinscriptions seront traitées comme toutes les inscriptions.

15^{ème} point : réunions du Comité directeur

Afin de ne rien laisser traîner, de suivre les dossiers et d'être réactif le plus rapidement possible, le Comité demande à Roger de prévoir une réunion au minimum une fois tous les 2 mois.

La prochaine réunion du Comité est prévue le **jeudi 13 mars à 19h30 chez Delphine.**

Clôture : 23h

Tous les points de l'ODJ ayant été abordés, Roger remercie tout le monde pour le travail fait, pour la convivialité et pour l'implication manifeste de tous les participants.

La maîtresse de maison est remerciée de son hospitalité.